

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal**

Séance du 11 avril 2024

N° 09-2024-04

<u>Date de la convocation</u>
25-03-2024

L'an deux mille vingt quatre et le onze avril, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean DERRIEUX, Maire.

Présents : M BEGLIOMINI, BERNADOU, DERRIEUX, JONGBLOET, GISQUET, THILLIEZ, et Mmes CALMELS, DELRIEU, GALAND, OHRESSER .

Absent :

Secrétaire de Séance : Mr JONGBLOET François

Nombre de membres		
Afférent au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	10	10

Objet : Approbation du Compte Administratif Communal 2023

Sous la présidence de M. François JONGBLOET, 1er Adjoint, chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2023 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	225 297,29 €
Recettes	323 053,52 €
Excédent de clôture :	97 756,23 €
Excédent reporté N-1:	378 243,63 €

Excédent de fonctionnement : 475 999,86€

Investissement

Dépenses	275 050,65 €
Recettes	89 460,45 €
Solde de l'année :	- 185 590,20 €
Déficit reporté :	- 46 362,40 €

Déficit d'investissement : - 231 952,60€

Restes à réaliser :

Recettes :	298 893,67 €
Dépenses :	577 013,58€

Besoin net de financement pour la section investissement 1068: 475 999,86€

Hors de la présence de Mr Jean DERRIEUX, Maire, le Conseil Municipal approuve le compte administratif du budget communal 2023.

Approuvé : à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Après dépôt en
Préfecture

12-04-2024

Publication ou
notification

12-04-2024

Le Maire,
Jean DERRIEUX



Le secrétaire
Mr JONGBLOET

